



PORTS DE STRASBOURG

Strasbourg, le 15/04 2024

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN
N° 6846**

Le Port autonome de Strasbourg et la société TDF, société par actions simplifiée au capital de 166 959 512 €, dont le siège social est à 92100 Montrouge – 155 bis avenue Pierre Brossolette (SIREN n° 342 404 399 - RCS de Nanterre) ont conclu un contrat d'occupation relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une surface de 1 669 m² situé 18 rue de la Minoterie à Strasbourg, pour une durée de 10 ans, prenant effet à compter du 1^{er} juin 2023, soit jusqu'au 31 mai 2033.

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial, qui a consisté en une publication sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 21 avril au 2 juin 2023. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société TDF, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation du Domaine
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.